

Compte rendu du CA du G6 du 3/11/2003.

Présents:

Bernard Tuy, Jacques Allo, Jean-Luc Richier, Jean-Marie Bonnin, Mohsen Souissi, Philippe Bereski.

Laurent a donné sa procuration à Jean-Marie.

Ordre du jour:

- 1. Administrativia
 - Statut des derniers CR(PhB)
 - Adoption du CR de l'AGO de 2002 (PhB)
 - Adoption du CR de l'AG de 2003 (PhB)
 - Publication et enregistrement des CR des AGe et AGo (PhB)
 - Situation de Trésorerie (BdG)
 - Mise à jour des comptes
 - Compte CA et délégation (BT)
 - Factures en cours
 - Contrat O'Reilly et droits d'auteurs
 - Collaboration IDsA-G6 pour l'atelier DNSsec en décembre 2003
 - Statut des actions en cours
- 2. Suivi des décisions de l'AG

mise à jour des status (action vers la Prefecture ?) (JMB) mise à jour du site web (JMB)

- 3. Point sur les adhésions
 - avis du CA sur les nouvelles candidatures
- 4. Préparation de l'AG de Mai 2004 et prochaine réunion
- 5. TAS

Administrativa

Status des CR des derniers CA

- 12/2002 CR validé lors du CA du 04/04/03.
- 23/01/03 CR validé lors du CA du 04/04/03.
- 03/04/03 Pas de CR. Voir points d'action.
- 23/04/04 CA téléphonique CR disponible. Validé en séance.
- 23/05/03 CR succinct disponible mais une erreur de nommage du CR, (04/05 au lieu de 23/05). Validé en séance (en supprimant la référence aux candidats du 3 mai).
- Les CR des AG ordinaires de 2002 et 2003 sont validés.

Décidé:

Afin de ne minimiser l'encours des CR à valider, tout CR envoyé à la liste sera validé par défaut 2 semaines aprés la prise en compte de la dernière modification demandée.

Situation de Trésorerie

Le contrat O'Reilly est signé depuis Avril 2003, vérifier le versement des droits.

Toujours pas de status clair sur les cours de l'ESIGETEL.

Mohsen propose une collaboration entre le géformation et le projet RNRT IDsA sous la forme d'un atelier DNSsec les 9 et 10 décembre 2003 à Rennes ENST. Une participation aux frais de 50 Euro est prévue. Une avance de trésorerie de 30x50 Euro est demandée au G6.

Le CA donne son accord, sous réserve de vérification avec BdG que les fonds sont disponibles, un budget prévisionnel est demandé. Les inscrits enverront leur règlement au nom du G6 à l'AFNIC à l'attention de Mohsen.

Point sur les adhésions

Pour le moment, les inscriptions en ligne ne sont pas notifiées automatiquement par mail. JMB se chargera de les faire suivre.

Décidé:

Le CA ayant tardé à valider certaines demandes d'adhésion, pour ces candidats l'appel à cotisation ne se fera que pour l'année 2004. Les chèques non encore endossés le seront au titre de l'année 2004.

Les demandes d'adhésions en cours sont revisitées:

- Sid Ali Kahlan: voir points d'action.
- Thanh-Luu Ha (SFR): Accépté. Demander à Thanh le nom des 2 représentants de SFR.
- Antoine Camerlo: Consultant formateur. Accepté.
- Luc Saccavini: Accépté de droit.
- Julien Charbon: LSIIT en déplacement chez WIDE. Accepté.
- Philippe Lubrano (AFNIC) Déjà accepté. Voir points d'action.

Suivi des décisions de l'AG

Voir les points d'action.

Prochaines réunions

Prochain CA: 11/12/03 à 18h00 au GIP.

AG: 10 & 11 Mai 2004. Thème scientifique et équipe de préparation à définir

Points d'action

- PhB. Demander à Sid Ali Kahlan un peu plus d'information sur ses activités et points d'intérèts.
- PhB. Notifier les acceptations d'adhésion.
- PhB. Envoyer les statuts à Jean-Marie pour les mettre sur le web.
- PhB. Mail AFNIC. (Jean-Yves Babonneau, ipv6tech, les représentants).
- PhB. Donner à Jean-Marie, le cahier de l'association et les CR d'AG signés par le secrétaire.
- BT. Envoyer à PhB ses notes du CA du 03/04/03.
- BT. Finaliser le statut des cours ESIGETEL.

- BT. Prendre rendez-vous avec BdG.
- BdG. Lancer les appels à cotisation pour 2004 en janvier.
- BdG. Renvoyer une facture à chaque inscrit : au moment de l'accueil de l'atelier DNSSEC ou voir avec Mohsen si il peut centraliser les factures pour les remettre aux inscrits le jour de la session.
- BdG. Faire l'avance de trésorerie 30x50 Euro pour l'atelier DNSSEC si les fonds sont disponibles.
- BdG. Demander à La Poste l'accès au compte de l'association via le WEB.
- BdG. Vérifier le versement des droits d'auteur par O'Reilly.
- JMB, mise à jour des statuts à la préfecture et sur les sites WEB.
- JMB, vérifier que tous les CR sont en ligne.